

**Document 4****Saguenay****6211-06-0c7****Ville de Saguenay  
Second projet de schéma d'aménagement révisé / juin 2000**

- Copie de la résolution (vs-cm-2002-49) du conseil de Ville de Saguenay confirmant que les affectations négociées avec l'UPA dans le cadre du 2<sup>o</sup> projet de schéma d'aménagement seront incluses au prochain schéma d'aménagement de Ville de Saguenay.

VS-CM-2002-49

**EXTRAIT du procès-verbal de la quatrième (4<sup>e</sup>)  
séance ordinaire de Ville de Saguenay tenue dans la  
salle des délibérations du conseil, le lundi 4 mars  
2002 - Un quorum présent.**

---

**QUE** Ville de Saguenay accepte le tracé A-4 retenu par le ministère des Transports du Québec pour le projet d'autoroute Alma-La Baie, entre Chicoutimi et La Baie et confirme que les affectations négociées avec l'UPA dans le cadre du 2<sup>e</sup> projet de schéma d'aménagement seront incluses au prochain schéma d'aménagement de Ville de Saguenay, tel que montré au plan d'affectation du 2<sup>e</sup> projet;

**QUE** le Service du génie, urbanisme et aménagement du territoire, soit mandaté pour préparer le document qui sera déposé lors des audiences publiques et qui intégrera les éléments les plus importants du rapport;

**ET QUE** M. Jean-Marie Beaulieu soit nommé pour représenter Ville de Saguenay et assister aux audiences publiques, afin d'y déposer et présenter le document donnant la position et l'argumentation de Ville de Saguenay.

---

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le conseil de Ville de Saguenay à la séance ordinaire du 2 avril 2002.

**DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mars 2002.**

Le greffier  
  
**PIERRE BRASSARD**

PB/av